

Assemblée générale fondatrice
de l'Association de Sauvegarde du Jardin de la Reine.
Brasserie Pitot, mercredi 5 juin 2013, 17h30

40 personnes présentes

Marie-Claude Passouant introduit l'assemblée et présente sa démarche, née de l'information qu'elle a eue de la vente du jardin de la Reine et de l'intendance.
Elle a depuis cherché à mobiliser le quartier pour s'opposer à la privatisation du Jardin, et travailler à un projet public.

Mme Catherine Boutry architecte-urbaniste, chargé de mission au STAP 34 (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault / Drac LR) intervient pour présenter le bâtiment de l'Intendance et le Jardin, qui ont fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques, et dont les objectifs sont très liés au projet de la mise en valeur du Jardin des Plantes, plan dans lequel le bâtiment de l'Intendance servirait en partie à l'administration du Jardin, en partie d'espace pédagogique. Elle tient à la disposition de l'association l'ensemble du dossier patrimonial (présenté en CRPS)

François Baraize rappelle l'histoire du Bâtiment et du Jardin, "usurpé" par le Rectorat durant les 100 jours, et "privatisé" depuis par les services rectoraux, alors que l'Intendance et le Jardin de la Reine était jusqu'alors partie intégrante du Jardin Botanique, sous la responsabilité de l'Université.

L'Assemblée s'accorde à dire que pour faire bouger les choses, il y a nécessité de monter une association pour structurer nos actions, et légitimer nos échanges avec les différents interlocuteurs.

L'Assemblée s'accorde pour que la nouvelle association prenne contact avec l'ensemble des collectivités locales : Ville de Montpellier, Agglomération, Département de l'Hérault, Région Languedoc-Roussillon, pour leur demander d'agir pour que ce bien reste dans le domaine public, et qu'il soit largement ouvert au public, notamment le Jardin.
Plusieurs pistes sont évoquées pour le Jardin : potager partagé, utilisation conjointe population et scientifiques, etc.

L'association de quartier Arceaux Vie Active intervient pour apporter son soutien à la nouvelle association.

Les actions d'ores et déjà décidées :

Nos premières actions ont pour objectif le retour du jardin dans le domaine public, pour cela, nous devons aussi réfléchir ensemble sur les possibilités de projet qu'offre ce site

- 1- Continuer à sensibiliser et à mobiliser le plus de citoyens possibles :
 - Une **pétition** va être mise en ligne (Internet) en complément d'une pétition papier dans les commerces des environs
 - Un **blog** permettra à chacun de suivre l'avancée des actions et leur impact
 - Présence d'un stand dans les différentes animations existantes dans le quartier (affiches, pétition à faire signer)

- 2- Faire connaître notre combat et maintenir la pression auprès des élus locaux : la mairie et les collectivités locales doivent racheter ce site classé monument historique.

- Lettres au maire, aux présidents du conseil départemental et régional
- Déjà des rendez-vous ont été pris : auprès de l'adjoint au maire chargé des espaces verts et celui chargé de l'urbanisme.

- 3- Définir les projets susceptibles de rassembler le plus de personnes possibles
- Mise en place d'un conseil scientifique regroupant botanistes, historiens,
 - Mise en place d'un groupe de travail afin de définir plus précisément les actions à mener et leur envergure.

L'Assemblée mandate la présidente pour déposer les statuts de l'association en préfecture et effectuer les démarches nécessaires à sa reconnaissance officielle.

Présidente : Marie-Claude Passouant,
Trésorier : Patrick Duplan
Secrétaire : François Baraize

Lever de la séance à 18:25.



La Présidente